



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉUNION

Direction
de l'environnement, de l'aménagement
et du logement de La Réunion

Saint-Denis, le

Service Eau et Biodiversité

**Bilan de la consultation du public concernant
le Projet d'arrêté préfectoral portant approbation
du plan de gestion 2015-2020 de la Réserve Naturelle
Nationale de l'Étang de Saint-Paul**

Exposé des éventuelles modifications proposées

Le projet d'arrêté préfectoral portant approbation du premier plan de gestion 2015-2020 de la Réserve Naturelle Nationale de l'Étang de Saint-Paul ainsi que le plan de gestion concerné ont été soumis à la consultation du public sur le site internet de l'État (Préfecture de la Réunion : <http://www.reunion.gouv.fr/spip.php?article3917>) du 4 au 24 juillet 2015, afin de recueillir d'éventuelles observations.

Cette consultation n'a donné lieu à aucun avis ni commentaire. De ce fait, l'arrêté préfectoral portant approbation du plan de gestion 2015-2020 de la réserve et le document de plan de gestion en lui-même seront pris en l'état, tels que proposés à la consultation du public.

Pour le Chef du Service Eau et Biodiversité,
La Chef de l'Unité Biodiversité Terrestre et
Marine,

Laurence PROVOT

Affaire suivie par :
Mélodie GOSSET
Tél. 02 62 94 78 17
melodie.gosset@developpement-durable.gouv.fr